

ACCOMPAGNEMENT PROJET DE RENOVATION EN COPROPRIETE

DESRIPTIF

L'Agence Locale de l'Énergie d'Evry Centre Essonne a développé un accompagnement spécifique en direction des copropriétés afin d'apporter une aide aux Conseils Syndicaux. Cet accompagnement doit leur permettre de s'approprier la démarche d'un audit global et architectural, en ce compris l'audit énergétique, ou d'un diagnostic de performance énergétique collectif, dans la perspective, d'une réduction des coûts et charges d'énergie.

L'Agence Locale de l'Énergie préconise aux copropriétés de suivre la démarche d'amélioration et de rénovation énergétique suivante :



L'accompagnement de l'Agence Locale de l'Énergie consiste en une ingénierie technique et d'aide à la décision :

- ✓ **Diagnostic** global de la copropriété (BIC) et diagnostic énergétique simplifié (bilan des consommations et charges) par le conseil syndical selon la méthodologie de l'ARC ;
- ✓ **Conseil** sur la démarche, soutien technique dans la réalisation du diagnostic énergétique (aide à la rédaction du Cahier des charges de la consultation et évaluation des propositions, soutien technique pendant la réalisation du diagnostic, aide à la préparation de la communication en Assemblée Générale) et la proposition de plan de travaux ;
- ✓ **Aide à la décision** pour le choix du scénario de programme travaux, information sur les aides et ébauches de plan de financement ;
- ✓ **Appui** à la mise en place du plan de travaux, accompagnement du Conseil Syndical et du Syndic dans la consultation de Maîtrise d'œuvre ou de contrat de performance énergétique (avec ou sans tiers financement) ;

En marge de cet accompagnement personnalisé, l'Agence Locale de l'Énergie s'attache à **informer et sensibiliser** les Conseils Syndicaux, les Syndics et les copropriétaires sur :

- ✓ Les enjeux des consommations et des charges d'énergie en copropriété
- ✓ Les solutions existantes et envisageables
- ✓ La démarche recommandée (sur le plan technique et en termes d'information et communication vers les copropriétaires) pour aboutir à des décisions les plus pertinentes possibles par l'Assemblée Générale
- ✓ Les contrats de performance énergétique
- ✓ Etc.

RÉSULTATS OBTENUS/ATTENDUS

- L'objectif est d'accompagner une dizaine de copropriétés par an.
- Au cours des deux dernières années 7 copropriétés ont mis au vote de l'Assemblée Générale, la réalisation d'un audit énergétique. Le processus décisionnel étant long en copropriété, seule une copropriété a élaboré un plan de travaux qu'elle présentera en Assemblée Générale fin 2014.



PARTENAIRES DU PROJET

Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne/Communes de l'agglomération/ ADEME Ile de France/Région Ile de France

CONTACT

Agence Locale de l'Énergie d'Evry Centre Essonne - 1, boulevard de l'Écoute S'il Pleut à Evry (91000)
- 09.83.39.27.03 - Mme Adèle BAUD – Directrice : a.baud@ale-centre-essonne.fr